BÉTHUNE
SMART CITY

ALSH COLLÈGE
De la 6E à la 3E
Accueil périscolaire

DU LUNDI AU SAMEDI DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2025

Dans le cadre de la stratégie jeunesse, une nouvelle structure est ouverte depuis le 6 janvier 2025, à destination des collègiens (de la 6e à la 3e).

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 15h30 à 18h30 sur 2 lieux d'accueil (accès libre) :

- Espace Rudy Lemaire, (à l'ancien CAJ Perroy, rue Michelet)
- Le Forum (121A boulevard des États-Unis)

- **Les mercredis et samedis, de 13h30 à 18h30** (possibilité de transport, point de rendez-vous à 13h30 devant le collège George Sand ou à la salle de la Tannerie / Retour à 18h15)
  - Au Forum (121A boulevard des États-Unis)

➔ **LE MERCREDI UNIQUEMENT, POSSIBILITÉ DE REPAS, DE 12H À 13H30.** Point d'accueil à 12h devant le collège George Sand (pour le transport) ou directement au Forum (Réservation : mercredi précédent au plus tard)

COMMENT ?

Modalités d'inscription :

Les dossiers d'inscription sont à retirer directement à l'ALSH Collège, au Forum ou via B'Clic, et à redéposer, **IMPÉRATIVEMENT**, *à l'ALSH Collège.*

Les jeunes peuvent venir et repartir librement sur les horaires d'ouverture, à condition d'avoir rempli leur dossier d'inscription, pour l'année scolaire. Possibilité pour les parents de fournir un planning de présence à l'équipe en complétant le coupon ci-dessous.

✂ ..... .

(Partie à remettre à l'ALSH Collège ou par mail : service.jeunesse@ville-bethune.fr)

Nom et prénom de l'enfant : .....

Classe fréquentée : ..... **Collège fréquenté :** .....

Antenne d'accueil (Lundi / mardi / jeudi /vendredi) : ☐ Forum ☐ Espace Rudy Lemaire

Point d'accueil (Mercredi /samedi) : ☐ Forum ☐ Collège Georges Sand ☐ La Tannerie

			Mercredi				
	Lundi 15h30/18h30	Mardi 15h30/18h30	12h/13h30 REPAS	13h30/18h30	Jeudi 15h30/18h30	Vendredi 15h30/18h30	Samedi 13h30/18h30
Du 01/09 au 06/09							
Du 08/09 au 13/09							
Du 15/09 au 20/09							
Du 22/09 au 27/09							
Du 29/09 au 04/10							
Du 06/10 au 11/10							
Du 13/10 au 17/10							

RAPPEL : *Nous vous prions de bien vouloir vérifier votre réservation pour les repas car la facture sera établie en fonction des dates retenues. Toute absence doit être justifiée par un certificat médical, à remettre impérativement au service Petite Enfance/ Enfance-Jeunesse avant le 8 octobre 2025 pour les mercredis et samedis de septembre 2025, avant le 5 novembre 2025 pour les mercredis et samedis d'octobre 2025. Dans le cas contraire, les repas réservés vous seront facturés.*

Je soussigné(e) : .....
reconnais avoir pris connaisance des modalités de réservation.

Signature obligatoire : Béthune, le :